107 MAG'
Le magazine de la Cmcas Marseille des IEG
www.cmcasmarseille.fr
N° 64 # mars/avril 2014

»DOSSIER FESTIVAL D'ÉNERGIES 2014
Un super rendez-vous pour tous les jeunes agents

»ÉVÉNEMENT PATRIMOINE
La Résidence Canebière est à vous

107 MAG' Activ' › cahier détachable

VISIONS SOCIALES
17 AU 25 MAI
CHÂTEAU DES MINEURS – LA NAPOULE

SOMMAIRE

3 ÉVÉNEMENT
PATRIMOINE
La Résidence Canebière est à vous !

4 ACTU
IDCP... ASSURANCES PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE
Indispensable et efficace, pour vous et vos proches

5 ACTU
ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
Horizon 2015
Évolution des aides, soutiens et prestations

6 DOSSIER
FESTIVAL D'ÉNERGIES 2014
7 et 8 juin à Soulac
Un super rendez-vous pour tous les jeunes agents !

8 ZOOM
L'ARDÈCHE DE JEAN FERRAT...
Idées de voyages et invitation à projets en SIv

et 107 MAG Activ'
cahier détachable d'activités-loisirs

DÉCÈS

PHILIBERT SÈVE

Une vie riche d'actions exemplaires

Le 17 janvier, Philibert Sève est décédé à l'âge de 88 ans.
Orphelin de mère à 5 ans, son père ne pouvant assumer l'éducation de ses 5 enfants, il est placé, avec sa fratrie, dans des familles d'accueil en Saône-et-Loire.
Il rejoint la Résistance en mai 1944, ce qui lui vaut la médaille de Résistant volontaire.
Engagé dans les armées de Libération, il reçoit la médaille de Combattant volontaire.
Démobilisé, il entre à l'Usine à gaz à Marseille, participe aux grandes grèves pour la Nationalisation et le Statut. Ensuite au changement de tension, en 1962 au réseau aérien du Centre de Marseille, puis au service clientèle, Philibert cesse son activité en 1981.
Il participe, avec sa femme Nadia, à la vie associative du village qui l'a vu grandir où il est retourné vivre une retraite bien méritée.
La Cmcas Marseille, son Conseil d'administration, présentent à son épouse, sa famille, ses proches, leurs sincères condoléances et soutien fraternel.

107 MAG • JOURNAL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
ÉDITÉ PAR CMCAS MARSEILLE DES IEG
23, avenue de Corinthe - 13291 Marseille cedex 6
tél. 04 91 17 54 54 - fax : 04 91 17 54 59
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION / Jean-Louis ALLO
RÉDACTION, REPORTAGES, PILOTAGE / Eliane BELTRAN, Gerhard JACQUET
A participé à ce numéro / Anne-Aurélie MORELL, journaliste
PHOTOS / Eric RAZ / DR
CONCEPTION, RÉALISATION / Groupe ESPRIT LIBRE
PHOTOGRAVURE, IMPRESSION / CCI Marseille
DIFFUSION / Esprimail - La Ciotat
Tirage : 11 300 exemplaires.
Dépôt légal février 2014 ISSN 1625-547 X

ÉDITO

© Eric RAZ

Avec le printemps, nous fêtons les 50 ans de la reprise des Activités Sociales par le personnel. Quel bel anniversaire... et quel formidable héritage légué par nos aînés ! Démocratie participative, pluralisme syndical... Solidarité envers toutes les générations, justice sociale, dignité.
Ils seraient fiers de voir combien nous faisons perdurer nos valeurs fondatrices dans la diversité des actions et activités que nous proposons toujours aujourd'hui aux agents et leur famille. Le Cahier Activ de ce 107 Mag montre bien la profusion des offres accessibles à tous nos bénéficiaires qui y participent en grand nombre. Pour rappel, quelques points forts : Soulac, pour jeunes agents ; Visions sociales, Contre Courant ; stages multisports, dépistages santé pour juniors ; forum « Bien vieillir » pour seniors... D'autres nombreuses activités loisirs, culture, pour tous.
Cependant, la vitalité de notre Cmcas ne serait pas si forte sans l'implication des élus et bénévoles qui conçoivent et animent nos activités.
À cela s'ajoutent l'écoute et la créativité qui nous emmènent à mieux répondre à vos besoins. Ainsi la réalisation récente de la Résidence Canebière, notre patrimoine commun, un lieu de villégiature au cœur de Marseille.
...Et surtout, surtout, une bonne dose de combativité pour affirmer haut et fort que rien n'est privilège, mais un juste retour mutualisé du salaire différé et des richesses créées par tous les personnels.

Pourtant les employeurs voudraient nous gâcher la fête ! Après avoir détourné 180 M€ de dotation du fonds du 1%, ils lui imposent une nouvelle baisse de 19 M€ pour 2014... sans aucun mode de calcul justificatif, au grand dam de la Cour des Comptes et des fédérations syndicales.
De plus, le 17 mars, lors des réunions bilatérales, les moyens mis à disposition des Cmcas et des SIv ont été remis en cause... Les élections de Cmcas, prévues du 24 au 27 novembre prochains, ne seraient pas organisées par elles-mêmes et leur Comité de Coordination mais par un prestataire des employeurs.
Doit-on laisser faire ?

Oh ! nous n'attendions pas de cadeaux somptueux des employeurs pour cet anniversaire mais de là à vouloir un peu plus casser notre édifice social !...
Il n'est pas acceptable de se soumettre aux diktats des directions qui cherchent à nous diviser en plusieurs comités d'entreprise bien à leur main... et bien sûr en excluant les collègues pensionnés qu'ils considèrent comme une charge insupportable.
Nous ne sommes pas dans la nostalgie du passé. Nous voulons la reconnaissance des avancées sociales obtenues par nos prédécesseurs, hier, que nous devons pérenniser et améliorer, aujourd'hui. Quel plus grand hommage pourrions-nous leur rendre que d'agir et de faire fructifier le bel héritage qu'ils nous ont donné en partage ?

Jean-Louis ALLO
Président de la Cmcas Marseille

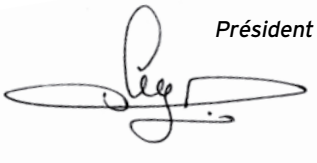

ÉLECTION DU BUREAU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS MARSEILLE

Le 31 janvier dernier, le CA de la Cmcas Marseille a voté à l'unanimité son nouveau bureau.

- Président : Jean-Louis Allo (CGT)
- 1er vice-président : Thierry Madeleine (CGT)
- 2e vice-président : Louis Fabre (FO)
- 3e vice-président : Charles Pascual (CFDT)
- 4e vice-président : Jean-Christophe Fiandino (CGT)
- 5e vice-présidente : Samantha Suau (CGT)
- Secrétaire général : Christian Migliaccio (CGT)
- Secrétaire général adjoint : Marc Daoust (FO)
- Trésorier général : Joël Capra (CGT)
- Trésorière générale adjointe : Karine Rollot (CGT)

Sur proposition de la délégation CGT, il est admis que l'administrateur CFE-CGC est invité à chaque bureau et que le membre de bureau CFDT peut se faire remplacer par un administrateur CFDT à titre d'invité.

PATRIMOINE
LA RÉSIDENCE CANEBIÈRE EST À VOUS !

FIN MARS, APRÈS PLUS DE DIX-HUIT MOIS DE TRAVAUX, LA RÉSIDENCE HÔTELIÈRE CCAS DE MARSEILLE A OUVERT SES PORTES AU CENTRE DE LA CITÉ, RUE PAPÈRE. UN TOUT NOUVEL ÉQUIPEMENT, PROPRIÉTÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES DES IEG, QUE LA CMCAS COMPTE BIEN FAIRE VIVRE POUR, ET AVEC SES BÉNÉFICIAIRES.

Il aura fallu déplacer des montagnes - de gravats, de tracasseries administratives et techniques - mais le résultat est là ! Acquise en septembre 2011 et située en plein cœur de Marseille dans le quartier Noailles, la Résidence hôtelière Canebière a été réalisée en conformité avec les prescriptions des architectes des Bâtiments de France, le périmètre étant classé « Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager » (ZPPAUP).
Répartis sur 1 500 m^2 et cinq niveaux, 29 appartements joliment décorés, soit 99 lits, permettent une totale autonomie grâce notamment à la présence d'une kitchenette équipée. Certains d'entre eux ont été conçus pour accueillir les personnes à mobilité réduite ou encore sont modulables afin de recevoir de quatre à sept personnes. On y accède par un ascenseur et deux escaliers, répondant aux impératifs de sécurité.

© Eric RAZ

Des chambres prêtes à vous accueillir

[Une propriété, la vôtre !]

Si par convention, la gestion et la maintenance de ce nouveau patrimoine ont été confiées à l'association « Vacances Léo Lagrange » - partenaire de longue date qui partage des valeurs communes avec les organismes sociaux des IEG -, ***« la résidence reste la propriété pleine et entière des personnels de l'Énergie, le lieu leur appartient »***, réaffirme Claude Locco, président de la SCI constituée pour l'élaboration de ce projet et dans laquelle la Ccas détient 90% des parts et la Cmcas Marseille, 10%.
Des places seront réservées en quantité aux bénéficiaires souhaitant séjourner dans la ville durant les périodes de vacances scolaires. Toutefois, l'ouverture du site au plus grand nombre, CE amis et autres, devrait *« assurer l'équilibre budgétaire recherché, basé sur un taux moyen de remplissage de 70%, ce qui est ambitieux mais loin d'être irréaliste au vu de l'attrait suscité par Marseille »*, poursuit l'ancien secrétaire général de la Cmcas qui a suivi le dossier de bout en bout avec Jean-Louis Allo.

[Un lieu de villégiature, et plus encore]

Désormais, l'ensemble des bénéficiaires des activités sociales auront la possibilité de séjourner dans le centre de la cité, à l'occasion par exemple d'événements festifs, culturels ou sportifs. Ils pourront rayonner aisément alentour en profitant de la proximité des commodités, des transports en commun, de la gare Saint-Charles d'où ils accéderont à la navette pour Aix-en-Provence, du Vieux Port à partir duquel ils seront à deux pas des équipements remarquables érigés ou rénovés récemment dans le cadre de Marseille promue capitale européenne de la culture en 2013.

Cependant, l'objectif de l'investissement s'avérait double, voire triple : offrir un lieu de villégiature confortable et pratique aux agents en visite, mais aussi faciliter l'accueil en provenance de toute la région PACA et de Corse, des proches de personnes hospitalisées au sein d'établissements de santé marseillais. Enfin, les stagiaires des Activités sociales et des IEG pourront s'y installer le temps de leur formation.

[Informer, se rencontrer, échanger]

Autre vocation et non des moindres, la Cmcas de Marseille a souhaité faire de cette résidence un lieu d'échanges, d'activités sociales, de solidarité. Au rez-de-chaussée, concomitante à l'accueil, une salle de réunion ornée d'une fresque en mosaïque réalisée par des bénéficiaires marseillais : une correspondance SIv devrait s'y implanter prochainement. Il est prévu d'y organiser à court terme des activités en direction des jeunes, des inactifs... *« On pourrait imaginer aussi un mélange des publics, la participation de collègues de toute la France aux initiatives concoctées localement... Ce serait facteur de lien social, de rencontres. Beaucoup de belles choses restent à construire, à développer »*, souligne avec le sourire Claude Locco, le regard déjà tourné vers l'avenir, en invitant un maximum de collègues à s'approprier ce nouveau patrimoine, propice à projets innovants, conçus et portés collectivement.

Anne-Aurélie MORELL

© Eric RAZ

Fresque réalisée par les agents de la Cmcas Marseille et Mosaïk'art

IDCP… ASSURANCES PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE
INDISPENSABLE ET EFFICACE, POUR VOUS ET VOS PROCHES !

Personne, hélas, n'est à l'abri d'un accident dont les conséquences peuvent faire basculer notre vie. Que l'on soit jeune, en activité, à la retraite… une couverture prévoyance optimale est essentielle pour tous. Dans les IEG, avec le contrat IDCP de la Ccas, la protection des agents et de leur famille est une activité sociale à part entière. Accessible, solidaire et efficace.
Un comité consultatif des adhérents porte leurs expressions, tout en étant force de propositions. La Cmcas Marseille compte quatre élus : Robert Lupori - Daniel Cresp - Pierre Sirot - François Gimenez.

D'abord une distinction d'importance s'impose, entre : le régime de prévoyance, obligatoire depuis 2009 pour tous les salariés actifs de la branche des IEG, mais qui est un régime limité… et l'assurance IDCP (Invalidité - Décès - Complément - Prévoyance) créée en 1948 par la Ccas, une protection complémentaire volontaire, offrant des garanties beaucoup plus étendues, notamment en y incluant toute la famille.
En effet, la prévoyance obligatoire pour les actifs, (financée en partie seulement par les employeurs) ne couvre pas tous les accidents et les risques de dépendance ou d'invalidité partielle, et ne couvre pas la famille. De plus, elle disparaît au moment de la mise en inactivité.
Alors que l'IDCP, tout en couvrant les accidents professionnels, domestiques et la maladie, concerne l'agent et ses proches (conjoint, partenaire, concubin, enfants à charge). Quand l'agent part en inactivité de service, cette protection est également maintenue pendant une partie non négligeable de sa retraite (possibilité d'aller jusqu'à 75 ans).
L' IDCP relève d'une adhésion volontaire. Ses tarifs sont attractifs et compétitifs face au secteur assurantiel privé. Elle permet d'accéder à un large choix de garanties pouvant être souscrites, sur mesure, pour l'agent et ses proches. De plus, les prestations du régime obligatoire et de l'IDCP se cumulent en cas de sinistre.

[La solidarité : notre protection]

L'IDCP est gérée par la Ccas, dans la pluralité, la démocratie, la rigueur, la transparence et la solidarité. Depuis 2002, le comité consultatif des adhérents (CCA) est un moyen supplémentaire d'expression de citoyenneté sociale qui renforce l'efficacité de ce régime.
À la Cmcas Marseille, quatre élus au CCA (deux titulaires et deux suppléants) permettent aux adhérents IDCP locaux de disposer de collègues attentifs et dévoués, à leur écoute pour faire remonter auprès de la Ccas leurs remarques, revendications et propositions. Il s'agit

© DR

aussi d'atteindre un objectif déterminant : **celui de gagner de nouveaux adhérents, notamment parmi les jeunes agents récemment embauchés…** tout en renforçant et pérennisant ce régime d'intérêt général.
C'est avec l'appui des SIv, de la Cmcas, des syndicats, que ces élus comptent développer des formes adaptées pour rencontrer et convaincre leurs collègues de l'intérêt d'adhérer à l'IDCP. Surtout envers les plus jeunes qui peuvent penser - à tort - que la prévention des accidents, la prévoyance vieillesse, ne les concernent pas encore, alors que leurs aînés savent d'expérience qu'il n'est jamais trop tôt pour se protéger le mieux possible, d'autant dans le contexte social et économique actuel.
Malgré les informations diffusées sur les assurances et la prévoyance Ccas, beaucoup d'agents et leur famille méconnaissent encore la protection et les garanties solides que peut leur apporter l'adhésion à l'IDCP.
La Ccas développe en ce moment une communication dynamique sur l'IDCP. La présence active sur le terrain des élus du CCA-IDCP va permettre de faire vivre ces informations, dans des contacts directs, des réunions, diverses initiatives, notamment par le canal des SIv.
De quoi sensibiliser et prendre mieux conscience de la nécessité d'être bien assurés et protégés, en faisant acte de prévention aujourd'hui et de prévoyance pour l'avenir. Les quatre collègues représentant des adhérents entendent faire œuvre utile avec efficacité pour cette cause sociale solidaire qui le vaut grandement. À chacune et chacun d'y être attentifs.

en savoir plus

Informations - aides - renseignements
N° Vert : 0 800 00 50 45
Du lundi au vendredi 8h30 à 19h.
Appel gratuit sur poste fixe

- Ccas.fr (rubrique : espace Activ')
- Cmcas Marseille : [107web]
- **Satec : 0 970 809 770**
Christine Faure, correspondante régionale, tient des permanences dans les SIv et à la Cmcas. Se renseigner sur les jours et horaires.
- En SIv, documentation IDCP.
- **Élus du CCA,** les joindre par courrier à la Cmcas ou en téléphonant pour contact.

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE › HORIZON 2015
ÉVOLUTION DES AIDES, SOUTIENS ET PRESTATIONS

Pour être en conformité avec les futures dispositions édictées par la Caisse nationale d'assurance-maladie, les organismes sociaux sont tenus d'apporter des modifications dans les aides, prestations et soutiens alloués à leurs bénéficiaires.

La Ccas et la Cmcas Marseille éditeront des livrets plus complets d'information après adoption définitive de la nouvelle réglementation.

Un bouleversement va s'opérer à l'horizon 2015, principalement dans les trois secteurs clés financés par le fonds d'action sanitaire et sociale :
- Familles
- Seniors
- Personnes handicapées

Quel que soit le secteur concerné, toute demande devra se conformer aux dispositions de droit commun de la Carsat* et la Mdph* pour que Ccas et Cmcas puissent accorder les aides correspondantes. Priorité sera aussi donnée aux soutiens et aides des organismes publics et collectivités territoriales (Conseils généraux, régionaux, Villes...).

› FAMILLES

Quatre aides sont à distinguer

• Indemnité de moyens d'existence
Ce secours compensatoire à la perte de salaire d'un agent en longue maladie au-delà de 3 ans, sera versé pendant 2 ans.

• Allocation autonomie des jeunes
« Elle remplace les prestations extra-légales (PFEL). L'objectif est de renforcer l'autonomie des 18/26 ans, étudiants, apprentis ou en formation et de permettre à plus de familles d'en bénéficier pour leurs enfants » précise Ghislaine Abad.*
Ce qui change :
- La possibilité pour les jeunes de toucher directement l'allocation (après accord conjoint parents/enfants). Ce dispositif est élargi à un plus grand nombre de familles : plus de 3400 contre 850 auparavant.
- L'allocation est cumulable avec les APL, aide aux frais d'études, bourses...
- Après accord du dossier, un forfait de 100 € participera aux frais de Sécurité sociale et mutuelle (sauf pour les étudiants boursiers).
- Les dossiers instruits pour l'année scolaire (septembre à septembre) donneront lieu au versement d'un forfait mensuel stable, permettant une bonne gestion du budget.

Ces dispositions rentreront en vigueur à la prochaine rentrée 2014.

• Auxiliaire de vie
C'est une aide ponctuelle accordée aux personnes ne pouvant plus effectuer des actes quotidiens. **Ce qui change :**
- Pour une incapacité temporaire, l'aide sera de 80h par année civile (au lieu de 60h).

• Aide aux séjours neige
Pour des séjours neige de 7 nuits consécutives en France et dans le réseau Ccas, cette aide, soumise au coefficient social, sera organisée autour de 2 composantes : transport et frais de séjour.

› SENIORS

« Le plan d'actions personnalisé élaboré par la Cnav pour les seniors a pour objectif le maintien à domicile des personnes âgées en attribuant un panier de services conséquent. »

• Aide ménagère, courses repas, sorties accompagnées, logement et cadre de vie, etc. Mesures assorties de conditions d'attribution et plafond maximum annuel de 3000 €.

Ce qui change :
• Le secours à l'hébergement et l'aide directe disparaissent au profit du plan d'actions personnalisé et de l'hébergement temporaire, mais la Cmcas milite pour conserver les dossiers en cours.

› PERSONNES HANDICAPÉES

Tout dossier de demande d'aide devra transiter par la Mdph. *« Depuis deux ans nous invitons les bénéficiaires à entamer des démarches prioritairement en direction de cette instance. »* La Cmcas se basera sur le taux accordé par la Mdph.

• L'aide pour charges exceptionnelles prévoit un coup de pouce transitoire dans l'attente du dépôt de dossier à la Mdph (durée : 1 an maximum).

• Si les aides à la psychomotricité sont appelées à disparaître, une aide aux aidants bénévoles sera mise en place,

© DR

« afin qu'ils puissent disposer de moments de repos et accéder à des dispositifs de répit ». Toutefois La Cmcas, sur ses fonds propres, étudie la continuité de certaines aides comme l'aide à la psychomotricité, l'aide à l'enfance handicapée...

• Au 1er janvier 2015, la Cmcas proposera un accompagnement à la vie sociale destiné à *« faciliter le quotidien des bénéficiaires en situation de handicap ».*

L'évolution des aides vise une meilleure répartition des soutiens pour l'ensemble de la population. Ces dispositifs sont complexes à mettre en place. La Ccas et les Cmcas s'y emploient activement. Toutefois, n'hésitez pas à demander conseil à votre Slv ou à la Cmcas.

Éliane BELTRAN
Anne-Aurélie MORELL

** Les propos en italique sont de Ghislaine Abad, assistante au Service d'Action sanitaire et sociale.*
** Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.*
** Mdph : Maison départementale des personnes handicapées.*

7 ET 8 JUIN À SOULAC

FESTIVAL D'ÉNERGIES 2014

UN SUPER RENDEZ-VOUS POUR TOUS LES JEUNES AGENTS !

CELLES ET CEUX QUI ONT PARTICIPÉ AU MOINS UNE FOIS À CE FESTIVAL VOUS LE DIRONT… C'EST UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL ET INOUBLIABLE ! L'AMBIANCE FESTIVE, CONVIVIALE ET FRATERNELLE QUI RÈGNE DANS CE RASSEMBLEMENT DE JEUNES GENS VENUS DES MULTIPLES RÉGIONS DE FRANCE - Y COMPRIS DES DOM-TOM - INSUFFLE UNE JOIE DE VIVRE À BALAYER TOUTE LA MOROSITÉ DU MONDE. L'ÉDITION 2014 PROMET D'ÊTRE HAUTE EN COULEURS ET PLEINE D'INTÉRÊT.
RENCONTRE AVEC LES JEUNES AGENTS BÂTISSEURS DE LA CMCAS MARSEILLE, DÉJÀ À LA MANŒUVRE.

Mi-février dernier, dans les locaux de la SIv à l'Agence Edf d'Aubagne, c'était la ruche !
Pour la première réunion du groupe de travail déjà composé de quatorze volontaires, collègues de diverses entreprises des IEG du territoire de la Cmcas, il s'agissait d'abord pour certains de faire connaissance… Et pour tous : de concevoir ensemble ce que sera « L'espace Cmcas Marseille » à Soulac… Nature du stand, activités, contenus, formes, etc.
Sous la conduite de Sébastien Bretaudeau, pilote expérimenté du groupe (festivalier dès 95, bâtisseur depuis 2008), les sujets à traiter sont abordés méthodiquement. La parole tourne, chacun s'exprime, l'ambiance est à la confiance et à l'écoute attentive. On examine les questions d'organisation du projet, la répartition des rôles et des tâches ; les aspects concrets de ce qui va devoir être préparé, construit à l'avance, pour être ensuite transporté et monté sur place.
Dans l'après-midi, à la Ccas, la liste du matériel existant et/ou à constituer va faire l'objet d'un inventaire détaillé et précis. En fin de journée, un constat s'impose : le travail ne va pas manquer et aucun détail ne devra être négligé. Le cahier des charges dressé par la Ccas, validé par son Conseil d'administration, et porté par le groupe de pilotage pluraliste national auprès des acteurs de terrain, est là pour le rappeler.

© Eric RAZ
Le groupe de travail Festival d'Énergies 2014

[Les clés de la réussite]

Véritable « guide-outil », ce document en trois parties (politique, organisation et technique) comprend toutes les dispositions auxquelles se conformer, avant-pendant-après le festival, afin que celui-ci soit éco-responsable, participe d'un développement durable, social et solidaire. De plus, il contient une charte des bâtisseurs et des festivaliers qui conduit à s'engager à porter attention et respect aux aspects de prévention, sécurité des personnes, biens et matériels. Ainsi que sur les conditions de préservation de la quiétude nécessaire aux animations et activités, pour le meilleur confort possible des festivaliers, artistes, intervenants.
Le thème de cette 14e édition adopté par le CA de la Ccas portera sur l'engagement et célébrera le 50e anniversaire de la reprise de la gestion des activités sociales par les salariés eux-mêmes. Son slogan : « Créer c'est résister. Résister c'est créer ».
À l'issue de cette réunion, nous avons pu constater combien chacun se sentait pleinement engagé et avait à cœur de contribuer à cette réalisation commune, pour la satisfaction de tous… non seulement pendant le temps du Festival, mais après de façon durable, à partir des liens fraternels et solidaires qui ne manqueront pas de s'y construire, car telle est bien la finalité de cet événement réalisé PAR et POUR les jeunes agents.
Ainsi, jeunes agents statutaires, non statutaires, apprentis, intérimaires, saisonniers ou encore employés d'entreprises sous-traitantes ou de filiales ont tous leur place dans ce Festival. Ils sont très chaleureusement invités à y participer pour découvrir ou redécouvrir le formidable « héritage social et culturel » qui est entre leurs mains et qu'il convient de défendre, développer, selon des perspectives novatrices et conquérantes.

[Une large implication collective s'impose]

Pour que le rassemblement de Soulac atteigne ses objectifs, il est indispensable qu'il soit porté par tous et toutes - jeunes et moins jeunes - et à tous les niveaux : par les Cmcas, les Slv, dans la proximité ; les responsables des activités sociales et syndicales ; les bâtisseurs ; les personnels des entreprises. Cette large implication collective est nécessaire pour que l'événement soit le reflet des diversités qui font la richesse de la grande famille des Hommes et Femmes de l'Énergie.
Sur le terrain à la Cmcas Marseille, cela se traduit par un groupe de travail, réparti en bâtisseurs et régulateurs. Les premiers devront notamment assurer montage et démontage de l'espace, sur place. Les seconds seront chargés du convoyage en train à partir de la gare de la Blancarde et de l'accompagnement des participants. Pourtant, dans ce groupe de travail, on peut regretter l'absence de jeunes femmes... La liste n'étant pas close, il est peut-être encore temps d'y remédier. Mesdames, à vous aussi de ne pas hésiter à vous engager. Vous serez à coup sûr les bienvenues.
À ce groupe, durant le Festival, s'ajouteront bénévoles et volontaires pour assurer la maintenance de l'espace Cmcas Marseille : un stand avec bar d'accueil, expositions, animation photomaton-vidéo, où seront recueillies les expressions, questions des publics sur les activités sociales, le thème du Festival, les luttes... Un beau lieu d'ambiance propice aux échanges et à la fête.

Gerhard JACQUET

en savoir plus

Près de 20 000 festivaliers attendus.
Animations et contenus riches et divers, la fête partout !
3 scènes avec artistes de renom, découvertes et tremplin.
Spectacles de rues, concerts, expositions, sports, jeux, débats, rencontres, forums.

Infos pratiques

- **site web : www.festivaldesenergies.org**
- site Cmcas Marseille : [107 web]
- page officielle sur Facebook
- Affichages et renseignements en Slv
- Bulletins d'inscriptions téléchargeables sur [107web] et disponibles en Slv
- Tarifs : OD/AD de 20 à 45 €
  Invités (1 seul par OD) 70 €

MOTIVÉS SUR LE VIF

3 bâtisseurs de la Cmcas Marseille

• Julien HADDAD

Slv Bonneveine
26 ans - technicien Rte à Marseille depuis 2008. Membre du Chsct.
« Seulement festivalier jusque-là, j'ai apprécié l'ambiance, les contenus et la rencontre avec des collègues du « Bac pro » d'autres régions, entrés dans les IEG. Des liens se sont alors créés. Les retrouvailles vont être un plaisir. C'est la première fois que je suis bâtisseur. Après avoir bénéficié des activités, du Festival, d'en être maintenant bâtisseurs est motivant. C'est un juste retour des choses qui me plait et que je veux transmettre aux nouveaux arrivants. La démarche de Soulac devrait se prolonger en Slv, j'y pense déjà. »

• Julien DELORS

Slv Aubagne
37 ans - technicien réseau Erdf - exploitant monteur À Edf depuis 1998. Délégué du personnel. Membre du Chsct et bureau Slv.
« Marié, deux enfants, en famille nous sommes adeptes des séjours Ccas et activités Cmcas. Pour bâtir Soulac, nous bénéficions de l'expérience au Oaï des Suds, monté l'an dernier à Signes. C'est la continuité. Les liens construits dans le travail font amitié entre collègues qui vont contribuer à la réalisation du stand Cmcas Marseille. Cela donne confiance à tous. C'est un atout important et le thème du Festival impose la réussite pour défendre nos activités et assurer l'avenir. »

© Eric RAZ

Sébastien Bretaudeau

• Sébastien BRETAUDEAU

Slv Fos-sur-Mer
38 ans - agent de conduite - Élengy Fos Cavaou. Après l'école de métiers Ste-Tulle, entre à Edf en 1995. Élu CE - Délégué du personnel - Membre du Chsct et bureau Slv. Marié, 1 enfant.
« Le pilotage du groupe de travail cette année est partage d'expérience passionnante. Nous sommes à un carrefour historique pour les activités sociales avec l'arrivée de nombreux jeunes dans les entreprises. Leur prise de relais sera décisive pour défendre et renforcer l'édifice. Le thème est important pour faire connaître l'histoire, les luttes, les organismes, leur fonctionnement, leurs objectifs. Nous apportons une grande attention pour cela aux contenus de notre stand. Soulac a sa réputation, cependant, il faut faire le maximum pour gagner des participants parmi les nouveaux embauchés. Le groupe est très motivé. Le contexte impose d'être offensifs. »

© Eric RAZ

Julien Haddad et Julien Delors

L'ARDÈCHE DE JEAN FERRAT...
IDÉES DE VOYAGES ET INVITATION À PROJETS EN SIV

Dans l'Ardèche de Jean Ferrat - ce grand de la chanson française - la Siv de Salon a projeté pour cet automne un séjour original, coloré et chantant. Depuis la parution de cette annonce dans le précédent 107 Mag, cette sortie affiche complet. Reste cependant une belle destination de voyage et une invitation à faire des projets... en Siv !

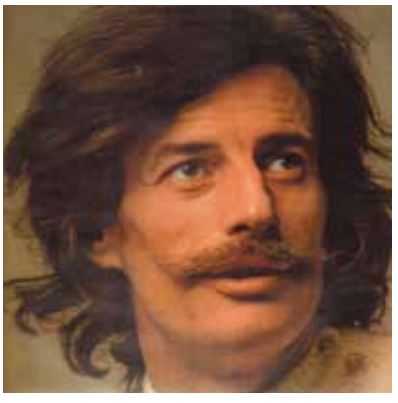

© DR

Pour tous les agents des IEG, actifs, inactifs et leurs familles, y compris évidemment pour les nouveaux embauchés, les Siv sont des lieux de « possibles »... Entendez par là que c'est bien ici, au cœur de leurs activités sociales, qu'avec leurs collègues, ils-elles peuvent exprimer toutes sortes de projets d'intérêt collectif. À partir d'une idée, d'une passion proposée en partage, avec l'écoute, le soutien des élus et bénévoles qui animent la vie de la Siv et avec l'aide de la Cmcas, on peut passer à l'acte. Organiser une sortie, réaliser un voyage, participer ou créer un événement et même monter une nouvelle activité, pour peu que l'on s'y implique.

Pas étonnant alors que le projet de la Siv Salon, présidée par Patrick Moutte, ait fait rapidement le plein, lorsque l'on sait combien les collègues élus des Siv apportent un soin particulier au contenu et à l'organisation de toute activité destinée aux bénéficiaires, selon des tarifs très accessibles. Ainsi, pour ce voyage dans l'Ardèche de Jean Ferrat, initié par Didier Drujon, le programme annoncé a tout pour plaire, par sa diversité et sa qualité.

[Initiative originale à suivre et développer ou à reproduire]

Courant octobre, au moment où l'automne joue de mille couleurs avec les châtaigniers, fleurons de la riche forêt ardéchoise, ce séjour promet d'être exceptionnel : visite guidée des gorges impétueuses de l'Ardèche et de villages pittoresques dont celui d'Antraigues-sur-Volane, qui fut cher à Jean Ferrat et où il repose aujourd'hui. L'artiste y possédait une maison depuis 1964 ; s'y installa définitivement en 1973, devenant par la suite conseiller municipal et adjoint au maire durant deux mandats. De plus, inscrit dans ce séjour, le spectacle retraçant la vie et l'œuvre du chanteur-poète dont les textes de qualité mis en chansons sont toujours gravés dans les mémoires, ne manque pas de renforcer l'intérêt pour ce périple.

Si certains pourront regretter que ce voyage conçu par la Siv Salon limite forcément le nombre de participants, rien n'empêche d'en organiser une seconde édition. Ou encore qu'il soit repris par d'autres Siv, dans le cadre de la formule de la Cmcas « un projet, un budget » qui incite à initiative et participation.

Enfin, pour les adeptes de sorties en famille ou entre amis, nous ne pouvons que recommander la destination de l'Ardèche, magnifique département aux atouts touristiques remarquables, où l'accueil est chaleureux, dont la distance est peu éloignée de Marseille et ses environs.

Gerhard JACQUET

L'ARDÈCHE APPROCHE, DÉCOUVERTE EN QUELQUES POINTS FORTS

- Gorges de l'Ardèche ; le Pont d'Arc ; exposition permanente de la grotte Chauvet
- Mont Gerbier de Jonc, source de la Loire, thermes de Vals-les-Bains ; sites volcaniques
- Le Bois de Païolive ; le Pont du Diable
- **Villages de caractère :** St-Montan, Mirabel, Voguë, Vinezac, Bazuc
- **Musées :** Largentière, Joyeuse, Ruoms, St-Alban
- **Gastronomie :** Caillette, Crique, Picodon, Châtaignes, Gueuse, Bœuf fin gras
- **Vins AOC :** Côtes du Vivarais ; de pays et Coteaux qui font des centenaires selon Jean Ferrat.

Sur le web : ardèche-tourisme.com

« UN PROJET, UN BUDGET » MODE D'EMPLOI

• Tout ouvrant ou ayant droit des activités sociales peut proposer un projet dans sa Siv ou sous couvert de celle-ci, directement à la Cmcas, à une commission d'activités.
• Le projet doit être partageable, d'intérêt collectif.
• Examiné et validé par le Bureau Siv, il fait l'objet d'une fiche projet transmise au service ASC de la Cmcas qui étudie la conformité et la faisabilité, vérifie qu'il n'entre pas en conflit avec un événement déjà programmé, puis le soumet à validation de la présidence.
• Le service travaille sur les contenus, l'organisation, les conditions matérielles et tarifs, la recherche de partenariats, etc.
• Après validation définitive de la présidence et attribution du budget, le projet va se réaliser.
• Ces différentes phases sont conduites en concertation avec la Siv et l'initiateur qui reste impliqué.
• Il est nécessaire que tout projet soit envisagé avec un maximum de délais à l'avance, condition nécessaire à sa bonne élaboration et au temps indispensable pour son information, sa communication et les inscriptions réservations.

© DR